

La France et le Canada

Il me semble qu'en face des résultats acquis, nous pouvons sans étonnement nous tourner vers vous, et vous demander de repousser avec le Canada des relations trop longtemps interrompues, à peine reprises en ces années dernières.

Ce n'est point ici que je songerai à méditer de l'esprit de conquête. Mais, ôté, j'oserai dire au-dessus de la conquête par les armes, n'y a-t-il pas l'expansion par l'influence, par l'expansion régulière et pacifique du génie national? A notre époque, possession ne saurait plus signifier absolument monopole. Le lendemain de l'univers entier, le pays conquiesse pourrait garder pour elle seule ce qu'elle a repris sur l'inconnu? Après que les armées ont passé, le commerce arrive, et, qu'il s'agit de ce qui lui revient par la force des choses. Ces territoires conquis, on ne saurait les confisquer au profit d'un seul maître, et il tombent dans le domaine de l'industrie universelle.

L'Angleterre l'a depuis longtemps compris au Canada. Elle s'y est même placée sur un pied d'égalité avec les autres nations, nous reconnaissant en toutes choses la première place. Elle n'en a fait que mieux. Elle borne son ambition à laisser flotter son drapeau sur ce pays qui lui doit sa grandeur nationale. Sa suzeraineté tient dans l'ordre des sentiments politiques, au platonisme le plus pur; jamais un parole, jamais un geste qui trahisse une convoitise mal contenue, une aspiration vers une possession plus complète. Le tarif canadien frappé à la frontière des articles anglais tout comme les autres: l'égalité devant la douane. Tout d'abord, les fabricants de Manchester ont murmuré; mais à leurs doléances le gouvernement anglais a répondu: Que voulez-vous? Nous avons enseigné à ce jeune pays à occuper de ses intérêts, il s'en occupe!

Ce n'est pas à dire cependant que le Canada soit ingrat à l'égard de l'Angleterre et qu'il se prépare à l'indépendance complète, qu'on lui a déjà offerte et qu'il a refusé par l'indépendance du cœur. L'Angleterre a fait mieux que cela. Elle a fait ce qu'elle a pu pour nous faire ses tributaires; elle nous a fait ses obligés.

La France est chez elle au Canada tout comme l'Angleterre. Si trois millions d'habitants d'origine britannique sont naturellement plus accessibles à tout ce qui porte le cachet anglais, près d'un million et demi d'habitants d'origine française recherchent tout ce qui vient de France. Divisés entre nous, pour suivre votre exemple, pour rester bien Français, nous sommes tous d'accord lorsqu'il s'agit de la France. J'ajoute que les Anglo-Canadiens eux-mêmes voient sans jalousie le mouvement qui tend depuis quelques années à nous rapprocher de vous. De même que l'Angleterre a compris qu'en favorisant notre développement par la liberté commerciale la plus complète, elle servait ses propres intérêts, puisqu'elle est en situation de bénéficier la première de notre prospérité, de même nos concitoyens anglais du Canada ont senti que l'influence des capitaux français sur notre sol, opérant d'abord à notre profit, serait aussi un facteur puissant dans l'accroissement de la fortune publique. Le commerce, l'industrie française, n'ont donc à redouter chez nous aucune entrave, ni même lutter contre aucun secret mauvais vouloir. Le Canada ne saurait faire moins que l'Angleterre et refermer la porte qu'elle ouvre sur toutes choses, à l'art qu'elle apporte en toutes choses, la France obtiendrait une sorte de suprématie. Les affinités nationales représenteraient toute leur force, et par degré l'industrie canadienne, le moins l'industrie canadienne-française, deviendrait une des branches de l'industrie française. Nos hommes d'affaires, nos industriels, élevés aujourd'hui à l'école anglaise, à l'école américaine, les seuls qui leur soient ouvertes, viendraient chercher des modèles en France, et bientôt n'en connaîtraient plus d'autres. Nous vous emprunterions votre manière de faire les affaires, ce qui nous conduirait à ne plus aimer à les faire qu'avec vous. De ce jour-là, nos relations seraient mieux assurées que par le plus solide traité de commerce.

Durant un siècle, les rapports entre les deux pays ont été nuls, et cependant, nous avons conservé tout ce qui est essentiel dans le caractère national. Durant cette longue séparation, la langue seule s'est un peu appauvrie; elle a gardé le nécessaire et perdu le superflu: des relations plus intimes avec la France lui rendraient tout son éclat; la tutelle de l'Académie, toute sa pureté. Songez qu'à une époque, au commencement du siècle, lorsqu'un livre français parvenait jusqu'à nous, on le faisait aussitôt des copies manuscrites, qui circulaient ensuite de main en main par tout le pays et faisaient les délices des esprits cultivés. La fondation de la première librairie française date de 1816, plus de cinquante ans après la conquête. Cette librairie se composait d'une centaine de volumes apportés de Paris par un homme dont le nom est resté cher aux lettres canadiennes, qui le considèrent comme leur premier bienfaiteur, M. Hector Bosange.

Le terrain aujourd'hui est tout préparé, la voie est grande ouverte. C'est tout un peuple qui ne demande qu'à s'initier davantage à votre art, qu'à s'imprégner de votre esprit, qu'à vous suivre de loin, et, autant que ses forces le lui permettent, à régler son pas sur le vôtre.

Un dernier mot, messieurs. La patrie française renferme bien des provinces glorieuses. Ce sont là les sommets qui frappent tous les regards. Elle renferme aussi des coins de terre plus obscurs, des populations presque ignorées de leurs aînés, qui, par la seule force de leur origine, par la seule vertu de leurs qualités natives, se sont maintenues françaises. Leur isolement même ne fait que mieux ressortir l'intensité du sentiment national qui domine en elles.

L'honorable M. Ross n'ira pas en Europe ainsi qu'on l'avait annoncé. Il doit aller passer quelques semaines à l'île du Prince-Edouard, pour y chercher repos et santé.

Les funérailles du regretté M. Hubert ont eu lieu hier au grand pompe. Ainsi que nous l'avons annoncé, les membres du barreau ont tenu une assemblée spéciale pour adopter des résolutions de condoléance à l'occasion de sa mort.

Il paraît que la commission royale s'occupera la semaine prochaine, sans occuper de la Saint-Jean-Baptiste, sur les exigences de M. Mercier. Ce sera une nouvelle preuve que nous sommes une race de chicaniers quand même.

Hier soir, le comité de la Saint-Jean-Baptiste a reçu la nouvelle que la société canadienne française de Kankakee (Illinois) serait représentée à la fête nationale. L'Association Saint-Jean-Baptiste de Nicolet a aussi fait savoir qu'elle enverrait une députation de vingt ou vingt-cinq membres.

Contrairement à ce qui a été annoncé, il est probable, dit l'Electeur, que le drapeau de Carillon ne figurera pas dans les rangs de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal. M. Baillargé, qui en est devenu le propriétaire depuis la mort du dernier des Récollets, n'ose pas s'en dessaisir.

L'honorable M. Blake est en ville. Il doit adresser la parole à un piquetier libéral qui aura lieu aujourd'hui à Knowlton. Les discours de M. Blake dans la province n'ont pas jusqu'à présent opéré beaucoup de conversions. Nous doutons que la présente campagne soit plus fructueuse que les précédentes.

L'honorable M. Royal est arrivé hier de Manitoba pour prendre part à la Convention Nationale. Il a fait le voyage par les lacs, qu'il dit des plus agréables et des plus intéressants. Les nouveaux steamers de la compagnie du Pacifique sont superbes, fient avec une vitesse étonnante et offrent tout le confort possible. M. Royal recommande ce voyage aux touristes.

Ce n'est pas une petite affaire que de pourvoir au logement des nombreux étrangers qui viendront à Montréal la semaine prochaine, de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. On craint avec raison l'encombrement. On se rappelle ce qui s'est vu lors de la grande fête de 1874. Le palais de Cristal dut alors être transformé en un immense dortoir et réfectoire, et pour tant les gens ne savaient où se jeter. Ce sera pire encore, cette fois, naturellement.

Le comité, pour sa part, a fait ce qu'il a pu, et il s'est assuré, présentement, de 4,000 à 5,000 lits pour les délégués. Ce chiffre s'augmentera encore d'ici à lundi.

Quant aux visiteurs ordinaires, qui ont parents ou amis en ville, et comptent sur eux, ils se chiffrent par milliers, par dizaines de milliers.

Le rapport de la banque Ville-Marie que nous publions dans une autre colonne offre de l'intérêt non-seulement aux actionnaires, mais au public en général. Personne, en effet, ne saurait être indifférent à la condition des banques.

Que la France soit restée la France, qui peut s'en louer? Qu'est-ce donc qui aurait pu vous faire consentir à l'effacement, à l'abandon? Mais une population comme la nôtre, laissée isolée et comme perdue, qu'est-ce qui l'empêcherait de faillir à la tâche? Qui oserait lui blâmer de son fondre dans la masse victorieuse? Ou, tout bien, au peu de compte qu'un grand nombre de nos nationaux lui tiennent de sa constance, quelle indulgence ils auraient eu pour ses faiblesses. C'est à peine si sa lente disparition eût laissé trace dans le monde, où sa présence attire si peu l'attention.

Ce n'est pas ici, je le sais, que nous sommes oubliés. Eu vous parlant de nos pays, j'ai répondu au but de cette admirable Société des études maritimes et coloniales, qui veille sur l'intérêt et l'honneur français dans le monde entier, et c'est sous sa sauvegarde que je place le Canada se rappelant, par ma bouche, au souvenir de la France.

Hector Fabre.

ECHOS DU JOUR

L'île d'Anticosti a été vendue mardi à la Malbaie et adjugée à M. Stockwell pour la somme de \$101,000.

Il est question, parmi la colonie canadienne de Paris, de célébrer, cette année, la fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste.

L'honorable M. Ross n'ira pas en Europe ainsi qu'on l'avait annoncé. Il doit aller passer quelques semaines à l'île du Prince-Edouard, pour y chercher repos et santé.

Les funérailles du regretté M. Hubert ont eu lieu hier au grand pompe. Ainsi que nous l'avons annoncé, les membres du barreau ont tenu une assemblée spéciale pour adopter des résolutions de condoléance à l'occasion de sa mort.

Il paraît que la commission royale s'occupera la semaine prochaine, sans occuper de la Saint-Jean-Baptiste, sur les exigences de M. Mercier. Ce sera une nouvelle preuve que nous sommes une race de chicaniers quand même.

Hier soir, le comité de la Saint-Jean-Baptiste a reçu la nouvelle que la société canadienne française de Kankakee (Illinois) serait représentée à la fête nationale. L'Association Saint-Jean-Baptiste de Nicolet a aussi fait savoir qu'elle enverrait une députation de vingt ou vingt-cinq membres.

Contrairement à ce qui a été annoncé, il est probable, dit l'Electeur, que le drapeau de Carillon ne figurera pas dans les rangs de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal. M. Baillargé, qui en est devenu le propriétaire depuis la mort du dernier des Récollets, n'ose pas s'en dessaisir.

L'honorable M. Blake est en ville. Il doit adresser la parole à un piquetier libéral qui aura lieu aujourd'hui à Knowlton. Les discours de M. Blake dans la province n'ont pas jusqu'à présent opéré beaucoup de conversions. Nous doutons que la présente campagne soit plus fructueuse que les précédentes.

L'honorable M. Royal est arrivé hier de Manitoba pour prendre part à la Convention Nationale. Il a fait le voyage par les lacs, qu'il dit des plus agréables et des plus intéressants. Les nouveaux steamers de la compagnie du Pacifique sont superbes, fient avec une vitesse étonnante et offrent tout le confort possible. M. Royal recommande ce voyage aux touristes.

Ce n'est pas une petite affaire que de pourvoir au logement des nombreux étrangers qui viendront à Montréal la semaine prochaine, de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. On craint avec raison l'encombrement. On se rappelle ce qui s'est vu lors de la grande fête de 1874. Le palais de Cristal dut alors être transformé en un immense dortoir et réfectoire, et pour tant les gens ne savaient où se jeter. Ce sera pire encore, cette fois, naturellement.

Le comité, pour sa part, a fait ce qu'il a pu, et il s'est assuré, présentement, de 4,000 à 5,000 lits pour les délégués. Ce chiffre s'augmentera encore d'ici à lundi.

Quant aux visiteurs ordinaires, qui ont parents ou amis en ville, et comptent sur eux, ils se chiffrent par milliers, par dizaines de milliers.

Le rapport de la banque Ville-Marie que nous publions dans une autre colonne offre de l'intérêt non-seulement aux actionnaires, mais au public en général. Personne, en effet, ne saurait être indifférent à la condition des banques.

Les institutions financières ne font pas à elles seules la prospérité d'un pays, mais elles y contribuent beaucoup. En règle générale, l'état de leurs affaires reflète celui du commerce et de l'industrie.

Si, comme il y a lieu de le croire, la banque Ville-Marie est, par ses opérations comme par son nom, une institution canadienne-française, sa prospérité doit nous intéresser à un titre de plus. Elle est même assez prononcée pour nous réjouir. Comme on peut le voir, en jetant un coup d'œil sur le rapport du président, la banque a payé à ses actionnaires dans le cours du dernier exercice un dividende de 7 pour cent, sans compter ce qu'elle a porté au fonds contingent et au compte des profits et pertes. Pareil résultat, si on tient compte de la crise qui a sévi par tout le pays, n'a pu être obtenu que grâce à l'habileté des directeurs de l'institution. Aussi les félicitations qui leur ont été votées par les actionnaires n'étaient que mérites.

L'honorable M. Chauveau, président du comité du congrès de la Saint-Jean-Baptiste, a reçu la lettre suivante du juge-en-chef Bernadex, de la Nouvelle-Orléans, dont les sympathies pour le Canada français sont bien connues:

Monseigneur, 9 juin 1884.

Chez nous, j'ai eu l'honneur de votre lettre invitante de prendre la parole à l'occasion des fêtes de l'anniversaire de la société Saint-Jean-Baptiste, le 24 de ce mois; mais je me trouve dans l'impossibilité d'y correspondre. Nous sommes maintenus en Circuit, sans avoir à quelle date nous pourrions passer d'ici à Opelousas, où la cour doit s'ouvrir le 1er juillet. Nous sommes, comme vous devez bien le penser, très occupés, à considérer les morts, sous le rapport de la gestion, du moins par la force, et par là, il ne me serait pas facile de trouver le temps pour réfléchir à un sujet qui mériterait une considération intelligente. S'il n'est possible de me déraciner d'ici, ce sera pour partir de New-York le 25 par la Normandie, pour aller rejoindre ma famille à Paris.

Veillez être l'organe de mon sincère regret auprès de la société de Saint-Jean-Baptiste, avec l'expression de sentiments d'appréciation que j'éprouve de l'honneur que vous m'avez fait en l'occasion. J'ai, Monsieur, l'honneur d'être, Très respectueusement, Votre très humble serviteur, G. Bernadex.

La presse de Québec exprime l'espoir que cette maison, sur laquelle on devrait poser une plaque commémorative comme sur l'un de nos souvenirs historiques les plus précieux, ne sera pas acquise par un étranger, mais par un de nos compatriotes, mais acheté par un de nos compatriotes.

M. Naudin Dumas, riche marchand de Saint-Gilles de Beauvillage, vient de faire à cette paroisse un don de \$10,000 en déduction de la cité de Québec à 5 pour cent.

La corporation archiépiscopale de Québec est chargée de l'administration de ce capital dont les revenus seulement devront être dépensés.

L'intérêt de \$5,000 devra être payé au curé, et l'intérêt de la balance, c'est-à-dire de \$5,000, devra être payé à la fabrique de cette paroisse. La fabrique aura la charge, cependant, d'en donner la moitié à l'un des frères de M. N. Dumas, sa vie durant.

M. N. Dumas avait déjà donné en 1876 la somme de \$3,000 pour le roulement du curé, et il a aussi fait construire à ses frais, le clocher de la nouvelle église de cette paroisse.

La médaille d'or accordée par Son Excellence le marquis de Lansdowne à la faculté de droit de l'Université Laval a été gagnée par M. Mathias Tellez.

L'Electeur et le Canadien demandent à la corporation d'écrire à Québec des kiosques pour la vente des journaux comme cela se pratique dans plusieurs villes.

L'identité du noyé trouvé à la Pointe-aux-Trembles n'a pas encore été constatée d'une façon certaine, mais il a lieu de croire que le corps trouvé est celui du pêcheur de Sainte-Ange de Laval, qui s'est noyé, il y a quelque temps, en face du cap de la Magdeleine.

Les effets portés, en effet, les initiales P. H., et ce dernier, on s'en souvient, se nomme Pierre Richard. Pour se reconnaître il suffira du reste d'écrire à M. le curé de Lotbinière; bureau de poste de Leclercville.

MOREY.—A Saint-Jean, P. Q., le 14 courant, à l'âge de 4 ans, M. Morey, enfant de M. Edmond Morey, employé au bureau d'enregistrement.

ABSENT A PRESTER à 6 pour cent, en sommes de \$100 et au-dessus, sur propriétés de ville de première classe. Pas de commission. Adresser à M. J. G. Guimond, 235-rue St-Jacques, Bureau de Poste.

CLERC DE NOTAIRE DEMANDÉ, dans un bureau de notaire, à Montréal. Le pension sera fournie. S'adresser à P. M., à ce bureau.

ON DEMANDE UNE JEUNE FILLE comme servante dans une famille. Elle devra parler deux langues et avoir un bon caractère. S'adresser au No 2 rue Hyppolite.

DEMANDE D'UN AGENT par la maison Gosselin & Co., Cosme (Charente), France pour la vente de l'île de la Grosse Pointe au Canada. S'adresser à BANQUE DE MONTREAL.

GRANDE EXCURSION LANORAE DIMANCHE, 22 JUIN COURANT

La fête de l'adoration nocturne Hier soir, les membres de l'œuvre de l'adoration nocturne au grand complet se réunissaient à Notre-Dame pour les exercices préliminaires à la fête du Sacré-Cœur.

Après le chant du divin cantique au Sacré-Cœur, M. l'abbé Richard, le directeur du bureau de direction, M. W. Weir, a été réélu président et M. J. G. Guimond, vice-président.

L'œuvre de l'adoration nocturne Hier soir, les membres de l'œuvre de l'adoration nocturne au grand complet se réunissaient à Notre-Dame pour les exercices préliminaires à la fête du Sacré-Cœur.

Après le chant du divin cantique au Sacré-Cœur, M. l'abbé Richard, le directeur du bureau de direction, M. W. Weir, a été réélu président et M. J. G. Guimond, vice-président.

L'État général qui va vous être maintenu soumis par le caissier, montre un progrès constant dans les affaires de la banque.

Les directeurs ont encore à rendre témoignage au zèle et à l'urbanité avec lesquels le caissier, les agents et les autres officiers, se sont acquittés de leurs devoirs respectifs.

W. Wan, Président. Montréal, 18 juin 1884.

M. Uvalde Garand donna ensuite l'état général des affaires de la banque au 31 mai dernier.

ETAT GÉNÉRAL. ACTIF. Numéraires..... \$ 5,943 20

Un proposition, secondé par M. Guimond, l'Electeur, dit que les opérations de l'exercice écoulé ont été satisfaisantes et que les pertes ont été comparativement légères.

Les affaires des derniers exercices ont été moins rémunératrices que celles du semestre précédent; cette diminution est due à la mauvaise récolte qui a paralysé le commerce et dans l'insuccès de la campagne de l'été.

La banque a cru nécessaire d'acquiescer des bilans convenables pour ses succursales à St-Jérôme et à Nicolet. Ces propriétés ont été acquises bien au dessous du prix coûtant, et pourraient être revendues en aucun temps sans perte.

Pour les autres succursales, la banque a l'ouï des bilans convenables et les directeurs ne sont pas d'avis de faire d'autres placements sur propriétés pour le moment.

La question de transporter le bureau principal de la banque à un endroit plus central n'a pas été perdue de vue par le bureau; mais la solution de cette question dépendra beaucoup de la façon dont la banque pourra disposer de la propriété qu'elle occupe actuellement, ainsi que de l'hôtel voisin, qui lui appartient.

Les rapports sont adoptés à l'unanimité. M. le président propose, secondé par M. J. G. Guimond, que le rapport qui vient d'être lu avec les procès-verbaux d'assemblée, soient imprimés pour être distribués aux actionnaires.

Puis on procède à l'élection des directeurs et des scrutateurs front réélus pour les M. suivants sont réélus directeurs, savoir: M. W. Weir, J. G. Guimond, C. T. V. Weir, Hon. H. P. Paquet, et St. Weir.

M. A. Dubord, secondé par M. W. H. Parsons propose que les remerciements des actionnaires soient offerts au président et aux directeurs pour leur service dévoué, lequel vient de s'accomplir. Adopté.

M. S. Weir propose, secondé par l'hon. Dr. Paquet, que des remerciements soient votés à M. le président pour la manière habile avec laquelle il se sont acquittés de leur charge.—Adopté.

M. W. Weir, président, propose, avec quelques remarques appropriées, un vote de remerciements au caissier, aux agents et aux autres officiers de la banque pour leur zèle et l'urbanité dont ils ont fait preuve dans l'exercice de leurs fonctions respectives.—Adopté.

Puis l'assemblée s'ajourne après un vote de remerciements au président. Une assemblée subséquente du bureau de direction, M. W. Weir, a été réélu président et M. J. G. Guimond, vice-président.

L'œuvre de l'adoration nocturne Hier soir, les membres de l'œuvre de l'adoration nocturne au grand complet se réunissaient à Notre-Dame pour les exercices préliminaires à la fête du Sacré-Cœur.

Après le chant du divin cantique au Sacré-Cœur, M. l'abbé Richard, le directeur du bureau de direction, M. W. Weir, a été réélu président et M. J. G. Guimond, vice-président.

L'État général qui va vous être maintenu soumis par le caissier, montre un progrès constant dans les affaires de la banque.

Les directeurs ont encore à rendre témoignage au zèle et à l'urbanité avec lesquels le caissier, les agents et les autres officiers, se sont acquittés de leurs devoirs respectifs.

W. Wan, Président. Montréal, 18 juin 1884.

M. Uvalde Garand donna ensuite l'état général des affaires de la banque au 31 mai dernier.

ETAT GÉNÉRAL. ACTIF. Numéraires..... \$ 5,943 20

Billets de banque..... 19,434 25

Billets et chèques sur autres banques..... 45,350 17

Dû par banques..... 18,511 53

Dû par banques en pays étrangers..... 3,167 21

Prêts garantis par stocks..... 15,112 45

Prêts à demande à des corporations..... 5,788 92

La presse de Québec exprime l'espoir que cette maison, sur laquelle on devrait poser une plaque commémorative comme sur l'un de nos souvenirs historiques les plus précieux, ne sera pas acquise par un étranger, mais par un de nos compatriotes, mais acheté par un de nos compatriotes.

M. Naudin Dumas, riche marchand de Saint-Gilles de Beauvillage, vient de faire à cette paroisse un don de \$10,000 en déduction de la cité de Québec à 5 pour cent.

La corporation archiépiscopale de Québec est chargée de l'administration de ce capital dont les revenus seulement devront être dépensés.

L'intérêt de \$5,000 devra être payé au curé, et l'intérêt de la balance, c'est-à-dire de \$5,000, devra être payé à la fabrique de cette paroisse. La fabrique aura la charge, cependant, d'en donner la moitié à l'un des frères de M. N. Dumas, sa vie durant.

M. N. Dumas avait déjà donné en 1876 la somme de \$3,000 pour le roulement du curé, et il a aussi fait construire à ses frais, le clocher de la nouvelle église de cette paroisse.

La médaille d'or accordée par Son Excellence le marquis de Lansdowne à la faculté de droit de l'Université Laval a été gagnée par M. Mathias Tellez.

L'Electeur et le Canadien demandent à la corporation d'écrire à Québec des kiosques pour la vente des journaux comme cela se pratique dans plusieurs villes.

L'identité du noyé trouvé à la Pointe-aux-Trembles n'a pas encore été constatée d'une façon certaine, mais il a lieu de croire que le corps trouvé est celui du pêcheur de Sainte-Ange de Laval, qui s'est noyé, il y a quelque temps, en face du cap de la Magdeleine.

Les effets portés, en effet, les initiales P. H., et ce dernier, on s'en souvient, se nomme Pierre Richard. Pour se reconnaître il suffira du reste d'écrire à M. le curé de Lotbinière; bureau de poste de Leclercville.

MOREY.—A Saint-Jean, P. Q., le 14 courant, à l'âge de 4 ans, M. Morey, enfant de M. Edmond Morey, employé au bureau d'enregistrement.

ABSENT A PRESTER à 6 pour cent, en sommes de \$100 et au-dessus, sur propriétés de ville de première classe. Pas de commission. Adresser à M. J. G. Guimond, 235-rue St-Jacques, Bureau de Poste.

CLERC DE NOTAIRE DEMANDÉ, dans un bureau de notaire, à Montréal. Le pension sera fournie. S'adresser à P. M., à ce bureau.

ON DEMANDE UNE JEUNE FILLE comme servante dans une famille. Elle devra parler deux langues et avoir un bon caractère. S'adresser au No 2 rue Hyppolite.

DEMANDE D'UN AGENT par la maison Gosselin & Co., Cosme (Charente), France pour la vente de l'île de la Grosse Pointe au Canada. S'adresser à BANQUE DE MONTREAL.

GRANDE EXCURSION LANORAE DIMANCHE, 22 JUIN COURANT

La fête de l'adoration nocturne Hier soir, les membres de l'œuvre de l'adoration nocturne au grand complet se réunissaient à Notre-Dame pour les exercices préliminaires à la fête du Sacré-Cœur.

Après le chant du divin cantique au Sacré-Cœur, M. l'abbé Richard, le directeur du bureau de direction, M. W. Weir, a été réélu président et M. J. G. Guimond, vice-président.

L'œuvre de l'adoration nocturne Hier soir, les membres de l'œuvre de l'adoration nocturne au grand complet se réunissaient à Notre-Dame pour les exercices préliminaires à la fête du Sacré-Cœur.

Après le chant du divin cantique au Sacré-Cœur, M. l'abbé Richard, le directeur du bureau de direction, M. W. Weir, a été réélu président et M. J. G. Guimond, vice-président.

L'État général qui va vous être maintenu soumis par le caissier, montre un progrès constant dans les affaires de la banque.

Les directeurs ont encore à rendre témoignage au zèle et à l'urbanité avec lesquels le caissier, les agents et les autres officiers, se sont acquittés de leurs devoirs respectifs.

W. Wan, Président. Montréal, 18 juin 1884.

M. Uvalde Garand donna ensuite l'état général des affaires de la banque au 31 mai dernier.

ETAT GÉNÉRAL. ACTIF. Numéraires..... \$ 5,943 20

POUR LES FÊTES DE LA Saint Jean-Baptiste

Chaque un grand nombre de personnes tant de la ville que de la campagne, ont différé jusqu'à ce moment pour faire leurs achats, ont préféré attendre pour acheter leurs habillements, chapeaux, etc., etc. les fêtes de la grande

Saint Jean-Baptiste!

Nous avons pensé qu'il était de notre devoir de publier aujourd'hui, une liste des différents articles que nous avons constamment en magasin, et ce pour le plus grand avantage de ceux qui s'occupent de temps à temps à leur disposition, et qui cependant voudront prendre part au plus grand succès de l'anniversaire possible.

Pour Hommes, Jennes Gens et Enfants: Habilleme en Drap noir en Serge noire en Serge bleue en Tweed Pantalon en Drap noir en Serge noire Pantalon en tweed rayé en tweed uni

HABIT LEGER VESTE JERSEY En Serge Blanche Bleu Flanelle de fantaisie Noir Alpacas De Drap Vert Toile De Serge Mélange

Chapeaux de Sole Parapluie en Sole de feutre en Alpaca de Leghorn en Serge de Paille... en Batiste

CORPS et CALECONS CHEMISES MOUCHOIRS En Sole Blanche Kn sole En Cashmere Regatta, Kn toile En mérino Oxford, Kn lawn En coton Batiste Kn coton

Outre ces différents articles, nous avons un magnifique assortiment de COLS, CRAVATES, COLLETS, DRETTILLES, CHAUSSETTES, HABILLEMENTS de TOILE pour ENFANTS de tout genre, forme et prix.

En vente directement ici, vous vous épargneriez tout trouble et dérangeance inutile et vous auriez pour la même valeur de votre argent.

I. A. BEAUVAIS, 2021 et 2023 LE TRUC DE LA MONTRE!

Tous les jours on entend parler de quelque un cherché à propos de montres. Un pauvre compatriote se fait décevoir à une gare de chemin de fer à la suite des fausses représentations d'un général qui ne demande pas d'argent pour la montre en nickel, mais si l'on revient à en importer un autre un médiant en lui posant un habitement d'homme vaieur, un autre de satisfaction illumine la figure des curieux, qui se disent: "Eh bien, un qui a acheté à l'opéra!"

Ne vous laissez pas tromper! Achetez vos habillements des personnes dignes de confiance à nos magasins de 244 pour hommes. L'assortiment le plus considérable, les mieux confectionnés et le moins cher qu'il y ait au Canada. Ces habillements ont été confectionnés ce printemps par les meilleurs ouvriers de France. Prix extrêmement réduits.

Ne manquez pas de venir examiner ces habillements pour jeunes gens et enfants. Ne manquez pas de venir examiner ces habillements pour les derniers jours. Tous nos habillements sont recommandables pour la durée, la solidité, la beauté, le confort, et par leur qualité seulement. Nous sommes toujours prêts à vous recommander par leur qualité, et par leur qualité seulement. Nous sommes toujours prêts à vous recommander par leur qualité, et par leur qualité seulement.

J. C. KENNEDY & CIE, MARCHANDS-TAILLEURS NO 31 RUE SAINT-LAURENT.

J. W. PATERSON & CIE, FABRICANTS DE FEUTRE GOUDRONNÉ, POUR TAPIS, POIX pour TOITURES, GOUVERNEMENT, RESINE, ÉTOUPE, ETC., ETC.

Appellez un cocher et faites-moi conduire chez L. J. ERLY, pour y acheter un chapeau d'été, coin des rues Notre-Dame et Saint-Pierre

VOUS AUREZ LA TRANQUILLITÉ A LA MAISON VOUS FAITES USAGE DE LA FARINE PRÉPARÉE DE BRODIE

Les parents de frères et les amis de l'éducation sont respectueusement invités. 284-A et C

UNIFORME A VENDRE

TELEGRAPHIE

DEPECHE DE NUIT

CANADA

En quête d'emploi

Ottawa, 19.—Un grand nombre d'employés des sciences de M. Hall, à Montréal, sont actuellement fermés, muni, qui sont actuellement fermés, muni, qui sont actuellement fermés, muni...

Le chemin de fer de Winnipeg et de la baie d'Hudson

M. Hugh Sutherland, M. P. est arrivé cette après-midi, pour conclure, avant son départ pour l'Europe, des arrangements définitifs avec le gouvernement, au sujet du chemin de fer de Winnipeg et de la baie d'Hudson.

L'emprunt canadien

Ottawa, 19.—L'un des ministres, parlant du nouvel emprunt de 45,000,000 sterling souscrit hier à Londres, a dit à un reporter qu'il y a eu 21 souscriptions, représentant un total excédant de £600,000 la somme exigée par le gouvernement canadien. La moyenne de l'emprunt accepté est de deux millions et six cent de plus que le minimum fixé par son Lord.

La récolte au Nord-Ouest

—Les nouvelles de la récolte au Nord-Ouest sont très encourageantes. On s'attend partout à une abondante moisson.

Nominations

—M. J. McLean est nommé receveur d'argent à Calgary.

Les vétérans de 1812

—Le département de la milice et de la défense se propose de payer la pension des vétérans de 1812. Le montant \$20 par an, et le paiement aura lieu le 1er juillet, le jour de la Constitution.

Insurrection

Québec, 19.—Hier après-midi, l'insurrection à Saint-Charles a été inaugurée, depuis la gare du Grand-Trou au quai du bateau traversier, par un convoi de marchands.

Un drame dans les prairies

Winnipeg, 19.—Une dépêche de Fort McLeod, territoires du Nord-Ouest, dit: Une querelle s'est élevée ici entre un Indien et un cowboy. Le dernier a tué l'Indien qui, dans son zèle, a eu la force de le tuer et de tirer un coup de revolver à son meurtrier. Atteint mortellement, celui-ci tira cinq autres balles à l'Indien avant de mourir.

ÉTATS-UNIS

Echos du Congrès

Washington, 19.—Le bill de Miller pour prohiber l'importation de la poudre de tabac aux États-Unis a été adopté par le Sénat.

Candidature

Indianapolis, 19.—La convention républicaine de l'État a choisi aujourd'hui, au premier tour de scrutin, M. W. H. Collins comme son candidat au poste de gouverneur.

Les révoltes cubaines

Key-West, 19.—Quantité de mutineries ont été saisies ici dans une maison habitée par des révoltés cubains. Un des participants d'Agüero qui est revenu ici dernièrement a été arrêté.

Traité de réciprocité

Washington, 19.—Le traité de réciprocité entre les États-Unis et Saint-Domingue est presque terminé.

Leads démocrate

Indianapolis, 19.—On dit que les démocrates vont mettre Hendrick en nomination pour le poste de gouverneur.

Combats d'opéra

Dallas (Texas), 19.—Une troupe d'indiens a attaqué 3 blancs dans le nord-ouest du Texas, il y a quelques jours. Ils ont tué deux blancs et en ont blessé deux autres. Les blancs ont tué cinq indiens et en ont blessé deux.

Bonne mesure

New-York, 19.—Le gouverneur Cleveland a signé un bill requérant toutes les compagnies de télégraphie, de téléphone et d'éclairage électrique de New-York et de Brooklyn d'installer sous terre leurs fils de transmission d'ici au mois de novembre 1885, faute de quoi ce travail sera fait par les municipalités, aux frais des compagnies.

Un Etat libre

Londres, 19.—On va former un Etat libre du territoire aujourd'hui contrôlé par la Société Internationale dans le Congo. Cet Etat jouira des mêmes droits que ceux exercés par la Société, dont les chartes ont été approuvées par le Sénat américain. Les droits de ce territoire ont été acquis par le Congo.

La Patti

Londres, 19.—Truth dit que Mme Patti a signé un engagement avec le colonel Mapleson pour une tournée en Amérique la prochaine année. Elle partira pour New-York dans le mois de novembre. Elle recevra \$4,000 pour chaque concert, toutes ses dépenses payées. Le colonel lui paiera \$5,000 comptant et \$15,000 en octobre. Les termes de l'engagement, il est tenu, en outre, de lui donner des garanties pour son salaire de \$50,000 avant qu'elle ne commence à chanter.

Les chambres belges

Bruxelles, 19.—Comme on s'y attendait depuis la décade des élections, le Sénat belge a été dissous. Les élections pour le Sénat sont fixées au 8 juillet et les deux chambres sont convoquées pour le 22 du même mois.

Gouvernement romain

Paris, 19.—Le ministre français à Rome, Péron, a reconnu le gouvernement d'illuminés.

Déjà

Berlin, 19.—Jean Gustave Droysen, historien, est décédé à l'âge de 76 ans.

La guerre du Soudan

Londres, 19.—Dans la Chambre des Communes, aujourd'hui, lord Hartington a déclaré que le gouvernement est à négocier un accord d'arriver à conclure à des officiers anglais le commandement supérieur de toutes les troupes d'Égypte.

Note de la Porte

Constantinople, 19.—La Porte a adressé une note aux grandes puissances, dans laquelle elle insiste sur le fait que l'Angleterre n'est pas en mesure de maintenir l'occupation égyptienne, car l'autorité morale et le prestige du sultan peuvent amplement suffire à maintenir la tranquillité à l'intérieur du pays. Si les

passionnés jugent à propos que des troupes soient envoyées en Égypte, ces troupes pourraient être fournies par la France, de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Espagne.

Annexion du Cambodge

Paris, 19.—Une dépêche de Saigon annonce que le roi du Cambodge a abandonné l'administration de son royaume au gouverneur de Saigon.

La fin d'une révolte

Limerick, 19.—L'artillerie de la milice qui s'est révoltée à Glin et qui a attaqué la population a définitivement été obligée de lâcher et de rentrer dans les habitations. Si grande était la fureur de ces derniers contre les soldats que ceux-ci ont été obligés de quitter dans des conditions de violence du peuple. La ville est tranquille et les révoltés sont retournés à leur caserne.

Refus de payer

Dublin, 19.—O'Brien refuse de payer l'impôt qui lui a été imposé par la cour.

Démonstration conservatrice

Londres, 19.—A une démonstration de conservateurs qui a eu lieu hier, M. Churchill, a dit que l'impécuniosité du ministre est sans précédent dans le passé et que les temps modernes, en Angleterre, n'ont jamais vu un tel état de choses.

La spécificité

—M. E. Roy, de Toulouse, écrit qu'il a fait usage plusieurs fois, et toujours avec succès du Sirop de Merveilles composé pour le rhume. Elle ne lui a jamais été recommandée à tous ceux qui souffrent de rhume et de la toux.

La spécificité

—M. E. Roy, de Toulouse, écrit qu'il a fait usage plusieurs fois, et toujours avec succès du Sirop de Merveilles composé pour le rhume. Elle ne lui a jamais été recommandée à tous ceux qui souffrent de rhume et de la toux.

La spécificité

—M. E. Roy, de Toulouse, écrit qu'il a fait usage plusieurs fois, et toujours avec succès du Sirop de Merveilles composé pour le rhume. Elle ne lui a jamais été recommandée à tous ceux qui souffrent de rhume et de la toux.

La spécificité

—M. E. Roy, de Toulouse, écrit qu'il a fait usage plusieurs fois, et toujours avec succès du Sirop de Merveilles composé pour le rhume. Elle ne lui a jamais été recommandée à tous ceux qui souffrent de rhume et de la toux.

La spécificité

—M. E. Roy, de Toulouse, écrit qu'il a fait usage plusieurs fois, et toujours avec succès du Sirop de Merveilles composé pour le rhume. Elle ne lui a jamais été recommandée à tous ceux qui souffrent de rhume et de la toux.

La spécificité

—M. E. Roy, de Toulouse, écrit qu'il a fait usage plusieurs fois, et toujours avec succès du Sirop de Merveilles composé pour le rhume. Elle ne lui a jamais été recommandée à tous ceux qui souffrent de rhume et de la toux.

La spécificité

—M. E. Roy, de Toulouse, écrit qu'il a fait usage plusieurs fois, et toujours avec succès du Sirop de Merveilles composé pour le rhume. Elle ne lui a jamais été recommandée à tous ceux qui souffrent de rhume et de la toux.

La spécificité

—M. E. Roy, de Toulouse, écrit qu'il a fait usage plusieurs fois, et toujours avec succès du Sirop de Merveilles composé pour le rhume. Elle ne lui a jamais été recommandée à tous ceux qui souffrent de rhume et de la toux.

La spécificité

—M. E. Roy, de Toulouse, écrit qu'il a fait usage plusieurs fois, et toujours avec succès du Sirop de Merveilles composé pour le rhume. Elle ne lui a jamais été recommandée à tous ceux qui souffrent de rhume et de la toux.

La spécificité

—M. E. Roy, de Toulouse, écrit qu'il a fait usage plusieurs fois, et toujours avec succès du Sirop de Merveilles composé pour le rhume. Elle ne lui a jamais été recommandée à tous ceux qui souffrent de rhume et de la toux.

La spécificité

—M. E. Roy, de Toulouse, écrit qu'il a fait usage plusieurs fois, et toujours avec succès du Sirop de Merveilles composé pour le rhume. Elle ne lui a jamais été recommandée à tous ceux qui souffrent de rhume et de la toux.

La spécificité

—M. E. Roy, de Toulouse, écrit qu'il a fait usage plusieurs fois, et toujours avec succès du Sirop de Merveilles composé pour le rhume. Elle ne lui a jamais été recommandée à tous ceux qui souffrent de rhume et de la toux.

La spécificité

—M. E. Roy, de Toulouse, écrit qu'il a fait usage plusieurs fois, et toujours avec succès du Sirop de Merveilles composé pour le rhume. Elle ne lui a jamais été recommandée à tous ceux qui souffrent de rhume et de la toux.

La spécificité

—M. E. Roy, de Toulouse, écrit qu'il a fait usage plusieurs fois, et toujours avec succès du Sirop de Merveilles composé pour le rhume. Elle ne lui a jamais été recommandée à tous ceux qui souffrent de rhume et de la toux.

La spécificité

—M. E. Roy, de Toulouse, écrit qu'il a fait usage plusieurs fois, et toujours avec succès du Sirop de Merveilles composé pour le rhume. Elle ne lui a jamais été recommandée à tous ceux qui souffrent de rhume et de la toux.

La spécificité

—M. E. Roy, de Toulouse, écrit qu'il a fait usage plusieurs fois, et toujours avec succès du Sirop de Merveilles composé pour le rhume. Elle ne lui a jamais été recommandée à tous ceux qui souffrent de rhume et de la toux.

La spécificité

—M. E. Roy, de Toulouse, écrit qu'il a fait usage plusieurs fois, et toujours avec succès du Sirop de Merveilles composé pour le rhume. Elle ne lui a jamais été recommandée à tous ceux qui souffrent de rhume et de la toux.

La spécificité

—M. E. Roy, de Toulouse, écrit qu'il a fait usage plusieurs fois, et toujours avec succès du Sirop de Merveilles composé pour le rhume. Elle ne lui a jamais été recommandée à tous ceux qui souffrent de rhume et de la toux.

La spécificité

—M. E. Roy, de Toulouse, écrit qu'il a fait usage plusieurs fois, et toujours avec succès du Sirop de Merveilles composé pour le rhume. Elle ne lui a jamais été recommandée à tous ceux qui souffrent de rhume et de la toux.

La spécificité

—M. E. Roy, de Toulouse, écrit qu'il a fait usage plusieurs fois, et toujours avec succès du Sirop de Merveilles composé pour le rhume. Elle ne lui a jamais été recommandée à tous ceux qui souffrent de rhume et de la toux.

La spécificité

—M. E. Roy, de Toulouse, écrit qu'il a fait usage plusieurs fois, et toujours avec succès du Sirop de Merveilles composé pour le rhume. Elle ne lui a jamais été recommandée à tous ceux qui souffrent de rhume et de la toux.

La spécificité

—M. E. Roy, de Toulouse, écrit qu'il a fait usage plusieurs fois, et toujours avec succès du Sirop de Merveilles composé pour le rhume. Elle ne lui a jamais été recommandée à tous ceux qui souffrent de rhume et de la toux.

La spécificité

—M. E. Roy, de Toulouse, écrit qu'il a fait usage plusieurs fois, et toujours avec succès du Sirop de Merveilles composé pour le rhume. Elle ne lui a jamais été recommandée à tous ceux qui souffrent de rhume et de la toux.

La spécificité

—M. E. Roy, de Toulouse, écrit qu'il a fait usage plusieurs fois, et toujours avec succès du Sirop de Merveilles composé pour le rhume. Elle ne lui a jamais été recommandée à tous ceux qui souffrent de rhume et de la toux.

La spécificité

—M. E. Roy, de Toulouse, écrit qu'il a fait usage plusieurs fois, et toujours avec succès du Sirop de Merveilles composé pour le rhume. Elle ne lui a jamais été recommandée à tous ceux qui souffrent de rhume et de la toux.

Petite Gazette

—La photographie ne peut donner une idée exacte de la beauté de l'Égypte, car les troupes d'Égypte, qui sont actuellement fermés, muni, qui sont actuellement fermés, muni...

Excursion au clair de la lune

A partir de MARDI, le 17 JUIN courant, le vapeur BERTHIER fera une excursion les Mardis et Jendis soirs de chaque semaine.

Cie de Navigation du Richelieu et d'Ontario

Excursions à BON MARCHÉ. Les facilités sont données pour tous les voyages.

Excursions à BON MARCHÉ

Le bateau vapeur BERTHIER, capitaine Joubert, partira de son port, Basin Jacques-Cartier à 10 h 30 A.M. et 2 30 P.M. tous les jours (sauf le dimanche) et fera un voyage à 2-20 jours à l'aller et au retour.

LUNDI 16 JUIN

Pour L'ILE GROBOIS. Retour du port de l'Île le 12 20 p.m. et 6 p.m. arrivant à la ville vers 7 heures.

Mercredi, le 25 JUIN, jour de la procession de la St Jean-Baptiste, notre établissement sera fermé.

HUDON, HEBERT & Cie

204 Rue Saint-Paul.

LOTTERIE NATIONALE

COLONISATION. Fonds sous l'autorité de l'acte de Québec.

VALEUR DES LOTS

\$50,000 GROS LOT, \$10,000 1920 AUTRES LOTS.

ROYAL BAKING POWDER

Absolutely Pure.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

EXCURSION AU CLAIR DE LA LUNE

A partir de MARDI, le 17 JUIN courant, le vapeur BERTHIER fera une excursion les Mardis et Jendis soirs de chaque semaine.

Cie de Navigation du Richelieu et d'Ontario

Excursions à BON MARCHÉ. Les facilités sont données pour tous les voyages.

Excursions à BON MARCHÉ

Le bateau vapeur BERTHIER, capitaine Joubert, partira de son port, Basin Jacques-Cartier à 10 h 30 A.M. et 2 30 P.M. tous les jours (sauf le dimanche) et fera un voyage à 2-20 jours à l'aller et au retour.

LUNDI 16 JUIN

Pour L'ILE GROBOIS. Retour du port de l'Île le 12 20 p.m. et 6 p.m. arrivant à la ville vers 7 heures.

Mercredi, le 25 JUIN, jour de la procession de la St Jean-Baptiste, notre établissement sera fermé.

HUDON, HEBERT & Cie

204 Rue Saint-Paul.

LOTTERIE NATIONALE

COLONISATION. Fonds sous l'autorité de l'acte de Québec.

VALEUR DES LOTS

\$50,000 GROS LOT, \$10,000 1920 AUTRES LOTS.

ROYAL BAKING POWDER

Absolutely Pure.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

ROYAL BAKING POWDER Co.

60 Wall Street, N. Y.

